



**Arrêté interministériel du 27 Jomada Ethania 1442
correspondant au 10 février 2021 fixant l'organisation
administrative de l'agence thématique de recherche.**

Le Premier ministre,

Le ministre des finances,

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique,

Vu le décret présidentiel n° 19-370 du Aouel Jomada
El Oula 1441 correspondant au 28 décembre 2019 portant
nomination du Premier ministre ;

Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou
El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et
complété, portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415
correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du
ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 96-158 du 16 Dhou El Hidja 1416
correspondant au 4 mai 1996 fixant les conditions
d'application des dispositions de sûreté interne
d'établissement prévues par l'ordonnance n° 95-24
du 30 Rabie Ethani 1416 correspondant au 25 septembre
1995 relative à la protection du patrimoine public et à la
sécurité des personnes qui lui sont liées ;

Vu le décret exécutif n° 13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434
correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du
ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique ;